

COMMUNE DE VAUGNERAY
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté n°149/2026 du 21 avril 2026, Monsieur le Maire de Vaugneray a ordonné l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique relative au projet d'extension du cimetière de Vaugneray

DU LUNDI 18 MAI 2026 A 8 HEURES 30 AU VENDREDI 5 JUIN 2026 A 18 HEURES.

La commune de Vaugneray est responsable du projet d'extension du cimetière. Elle est représentée par son Maire, M. Daniel MALOSSE. Le siège administratif est situé **1 place de la Mairie, 69670 Vaugneray.**

Par décision E26000025/69 du 25 mars 2026, Madame la Présidente du tribunal administratif de Lyon, a désigné Madame Françoise LARTIGUE-PEYROU en qualité de commissaire enquêtrice, et Madame Claire MORAND en qualité de commissaire enquêtrice suppléante.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera déposé en mairie de Vaugneray où le public pourra en prendre connaissance pendant les heures habituelles d'ouverture :

- du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ;
- le samedi de 8 heures 30 à 12 heures ;

Il sera également consultable sur le site <https://www.democratie-active.fr/extension-cimetiere-vaugneray/> et consultable sur un poste informatique en mairie pendant les heures habituelles d'ouverture.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir copie du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Vaugneray.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations :

- Sur un registre papier à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par la commissaire enquêtrice, en mairie de Vaugneray, siège de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 12 heures et de 14 heures à 18 heures et le samedi de 8 heures 30 à 12 heures) ;

ou

- Sur le registre dématérialisé à l'adresse <https://www.democratie-active.fr/extension-cimetiere-vaugneray/>

ou

- En les adressant par courrier postal à l'attention de Madame la commissaire enquêtrice, Mairie de Vaugneray, 1 place de la Mairie, 69670 Vaugneray ;

ou

- En les adressant par voie électronique / ou courriel à l'attention de Madame la commissaire enquêtrice à l'adresse suivante : extension-cimetiere-vaugneray@democratie-active.fr

La commissaire enquêtrice se tiendra à la disposition du public en mairie de Vaugneray pour recevoir ses observations, orales et écrites, aux dates et heures suivantes :

- **Mercredi 20 mai 2026 de 14 heures à 17 heures ;**
- **Mardi 2 juin 2026 de 9 heures à 12 heures ;**
- **Vendredi 5 juin 2026 de 15 heures à 18 heures ;**

Toute contribution reçue après l'expiration de l'enquête publique fixée au vendredi 5 juin 2026 à 18 heures ne sera pas recevable.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée en mairie de Vaugneray et sur le site internet <https://www.democratie-active.fr/extension-cimetiere-vaugneray/> pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Au terme de l'enquête publique, Madame la Préfète, après avis du CODERST (Conseil Départemental de l'Environnement des Risques Sanitaires et Technologiques), prendra un arrêté portant autorisation ou refus de l'agrandissement du cimetière, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.